

VILLE DE VILLENROY



Affaire suivie par : Danièle Justice

Fonction de l'agent : Assistante du Pôle Education
Enfance Jeunesse et Temps Libre

☎ : Votre ligne téléphonique : 01.64.35.28.44

✉ : Votre adresse mail : education@villenoy.fr

Réf. Dossier : DJ/MV/2020-05-19

A L'INTENTION DES FAMILLES

VILLENROYENNES

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, la commune de VILLENROY a décidé la réouverture des écoles de manière progressive dans des conditions sanitaires garantissant la protection des élèves, des enseignants et des personnels communaux.

Dès la reprise de l'accueil des enfants, les écoles de la commune disposeront du matériel sanitaire et des équipements indispensables, dans le respect du protocole sanitaire de l'Education Nationale. La rentrée s'effectuera de manière progressive par niveau de classe et selon le calendrier suivant :

- **Le jeudi 28 mai pour les Grandes Sections de maternelle, les CP et les CM2 ;**
- **Le mardi 2 juin pour les CE2 ;**
- **Le jeudi 4 juin pour les CE1 et les CM1.**

Aucune date n'est actuellement prévue pour les enfants de Petite Section et de Moyenne Section, les mesures de distanciation et les gestes barrières étant très difficiles à mettre en œuvre pour des jeunes enfants.

Afin de respecter le nombre maximum de 15 élèves par classe d'élémentaire et de 10 élèves par classe de maternelle, et en fonction du nombre d'enfants présents, une rotation de l'effectif par demi-classe pourra être mise en place.

L'organisation sera alors précisée par la Directrice de l'école ZOLA et le Directeur de l'école MOZART.

Par ailleurs, l'ensemble des élèves de Grandes Sections seront accueilli à l'école Zola 2 et ceux des classes de l'école élémentaire (CP, CE1,CE2,CM1 et CM2) seront accueilli à l'école ZOLA 1.

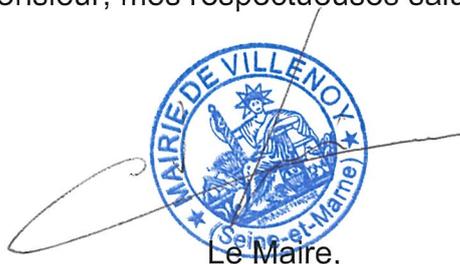
Rappel des horaires :

- De 7h00 à 8h15, accueil périscolaire (APPS matin)
- De 8h20 à 16h30 accueil scolaire
- De 16h30 à 18h45 accueil périscolaire (APPS soir)

Attention, l'accueil périscolaire (APPS) s'effectuera uniquement dans les écoles à savoir :

- Ecole Zola 2 pour les élèves de grande Section,
- Ecole Zola 1 pour les élèves élémentaires (du CP au CM2).

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.



Le Maire,

Michel VENRIES